

Lettre La municipale

P1 / Retour sur les festivités de juin

P2 / Informations municipales

P3/4 / Informations municipales (suite)

P5 / CCAS

P6/7/8 / Manifestations

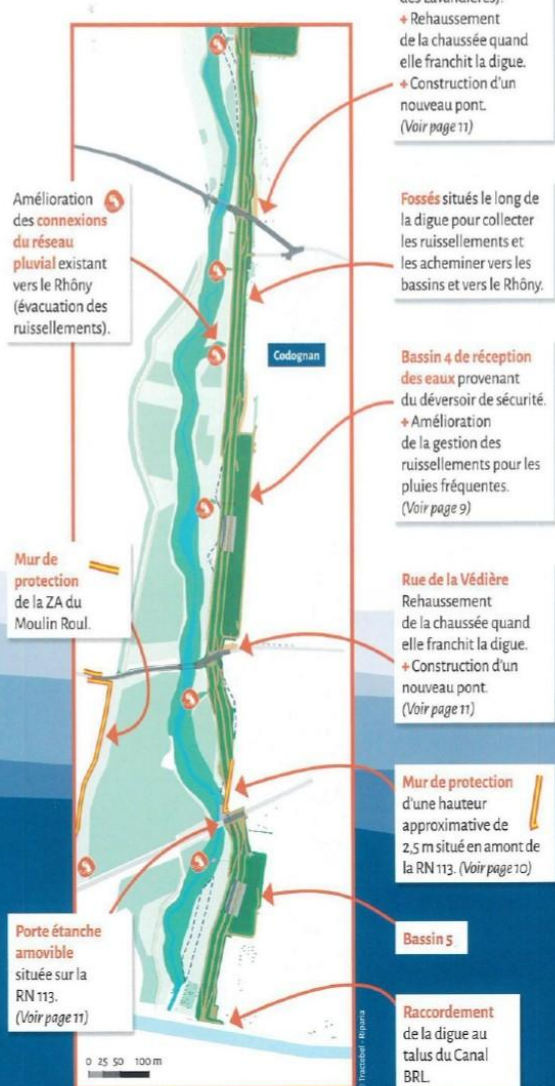
FESTIVITES JUIN 2026



Informations municipales

5 LA DIGUE CÔTÉ CODOGNAN

Implanter la digue près de la zone protégée



Enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale, à la déclaration d'intérêt général, à la déclaration d'utilité publique du projet de sécurisation et de renforcement des digues du Rhôny et enquête parcellaire préalable à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet sur les communes de Vergèze, Codognan et Aigues-Vives

Rappel : l'enquête est ouverte depuis le 18 juin et sera clôturée le mardi 21 juillet à 17 heures.

Les porteurs du projet sont :

- l'établissement public territorial de bassin – Vistre-Vistrenque
- la Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle
- le SIVOM du Moyen Rhôny

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi que les registres d'enquête unique sont tenus à la disposition du public :

Mairie de Codognan – 39 rue de la Mairie

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Mardi de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Fermeture exceptionnelle de la mairie : lundi 13 juillet 2026

Ces pièces sont également consultables à :

Mairie de Vergèze – 2 rue de la République

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Mairie d'Aigues-Vives – 108 Grand'Rue

Du 18 juin au 3 juillet, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (fermeture les mardis et jeudi après-midi)

Du 6 au 21 juillet, tous les jours de 8h30 à 12h.

Permanence de la commissaire enquêtrice :

Mairie de Codognan : mercredi 1^{er} juillet de 9 heures à 12 heures

Mairie de Vergèze : mardi 21 juillet de 14 heures à 17 heures (jour de clôture de l'enquête)

Compostage : la boucle est bouclée !

Le compost produit sur le territoire profite désormais aux jardiniers de la commune ! Une victoire collective rendue possible grâce à l'engagement des agents de cantine, de crèche et espaces verts de la CCRVV, ainsi que celui des élus membres de la commission environnement et déchets.

Résultat : un compost mis à disposition pour enrichir les sols et faire pousser de belles récoltes.

Les bénéfices de cette démarche collective :

- Moins de déchets dans la poubelle d'ordures ménagères
 - Un engrais 100% local et GRATUIT
 - Des sols plus sains : une humidité préservée et une fertilité renforcée
- Pour rappel, depuis 2023, près de 8 Tonnes de biodéchets ont été détournés de l'incinérateur et valorisés en compost sur la seule commune de Codognan !

La CCRVV poursuit ainsi son engagement en faveur d'une économie circulaire, au service du territoire et de ses habitants.



A compter du 1^{er} juillet 2026, des travaux de réfection de voirie auront lieu **rue des Mourgues** (entre la rue des Mas et l'intersection avec les rues des Ayres, des Cognassiers, du Stade, Neuve).

Phase 1 - du 1^{er} au 5 juillet : stationnement interdit

Phase 2 - du 6 au 15 juillet : circulation et stationnement interdits – Une déviation sera mise en place par la rue des Mas, la rue de Vergèze et la rue de l'Eglise.

Phase 3 - du 16 juillet au 5 août :

Rue des Mourgues (entre la rue des Mas et l'intersection avec les rues des Ayres, des Cognassiers, du Stade, Neuve) : Circulation et stationnement interdits

Rues des Cognassiers, des Ayres, Neuve entre son intersection avec la rue des Cognassiers et le n°90, des Mourgues entre son intersection avec la rue du Stade et le n°196, du Stade entre son intersection avec la rue des Mourgues et le n°70) : Circulation et stationnement interdits de 7h30 à 12h du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h le vendredi.

Déviations :

- Par la rue de L'Eglise, rue des Anciennes Ecoles, rue de la Mairie
- Par la rue de L'Eglise, lotissement les Mourguettes.

**ATTENTION
TRAVAUX**

REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

C'est quoi ?

La réserve communale est une force constituée de bénévoles qui s'engagent à venir en aide aux plus vulnérables lors de situations de crise ou d'événements majeurs.



SES MISSIONS

- Faire face aux situations de crise
- Apporter un soutien à l'organisation de grands événements
- Mettre en place des opérations de sensibilisation
- Constituer un appui aux services municipaux et aux associations de sécurité civile
- Venir en aide aux sinistrés

Nous avons besoin de vous !

Pour candidater, contactez-nous :

04-66-35-03-07 ou par courriel : mairie.codognan@gmail.com

Réunion publique le jeudi 3 septembre 2026 à 19 heures en mairie

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS

chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU

sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Inscrivez-vous sur le registre communal

Personnes
fragiles, isolées,
âgées...

Vous ou l'un de vos proches
pouvez contacter la mairie :
par téléphone au **04 66 35 03 07**
par mail à **mairie.codognan@gmail.com**

En cas de :
canicule, grand froid,
épidémie, danger...



Marché en musique

Samedi 4 juillet

Duo à
l'improviste

Fruits et légumes
Poulets
Traiteur
Charcuterie italienne
Vin
Fromage
Vêtements



**PETIT DÉJEUNER OFFERT
PAR CENTURY 21**

**PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
CODOGNAN**

**ANIMATION MUSICALE
DE 10H00 À 12H00**





Unité de Codognan

BRADERIE SOLIDAIRE

SAMEDI 4 JUILLET 2026

DE 8H À 16H

📍 139 RUE DE VERGÈZE | CODOGNAN



Vêtements • Livres • Brocante • Jouets • Articles Ménagers • Plus encore !
FAITES DE BONNES AFFAIRES, TOUT EN AIDANT LES AUTRES !

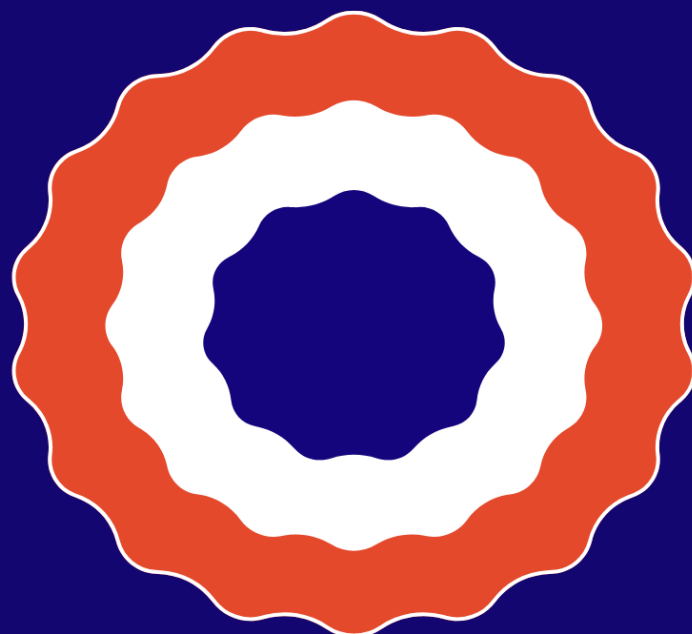
🌿 **OUVERT À TOUS • ENTRÉE LIBRE** 🌿

Infos : 06 84 83 82 49



13 JUILLET

FÊTE NATIONALE



18H : JEUX GONFLABLES POUR LES ENFANTS

19H : APÉRITIF CITOYEN

20H : ACCUEIL PAR M. LE MAIRE AVEC LE CMJ

20H30 : REPAS TIRÉ DU SAC

POSSIBILITÉ DE RÉSERVER VOTRE REPAS AUPRÈS DE LA MAIRIE
(TRAITEUR DU MAZET À LA MER : PAËLLA/FROMAGE/PAIN AU PRIX DE 12 €)
RÉSERVATION POUR LE 9 JUILLET AU PLUS TARD

VIN ET DESSERT OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

22H : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

22H30 : BAL AVEC DJ

Boulodrome Paul Jézouin